

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS en Management dans le domaine des musiques actuelles

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

En partenariat avec :

**fondation
cma**
www.fcma.ch

HEMU
HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE
VAUD VALAIS FRIBOURG

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Introduction

Le CAS en Management dans le domaine des musiques actuelles est activé par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) en partenariat avec la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA) et la Haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU). Il a l'ambition de répondre à un réel besoin de reconnaissance professionnelle des métiers liés aux musiques actuelles.

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s exerçant dans des lieux de spectacles (festivals, clubs, salles de concerts), labels et agences de booking, des artistes travaillant en auto-production, des collectivités publiques, des sociétés de production et de diffusion musicales, des centres culturels, des maisons de quartier, des associations et des fondations actives dans le domaine.

La formation est centrée sur trois axes principaux : l'environnement des musiques actuelles et ses enjeux, les cadres juridiques, administratifs et techniques, ainsi que la communication et le marketing.

- Le premier axe développe des connaissances sur l'histoire et l'évolution des musiques actuelles, les politiques culturelles, les réseaux et acteurs·actrices du secteur en Suisse et en Europe.
- Le second axe développe et approfondit des connaissances sur le droit du travail, les assurances sociales, la propriété intellectuelle, les contrats et les réglementations liées au spectacle. Cet axe présente notamment un panel de métiers en lien avec les musiques actuelles. Il aborde aussi la prévision budgétaire, la gestion financière, l'économie du secteur, et des techniques spécifiques dans le domaine.
- Le troisième axe développe des savoirs relationnels, de marketing, de communication, de sponsoring et s'attarde également sur l'économie d'un projet artistique (budget, plan de financement, recherche de fonds et bilan financier).

L'apprentissage s'appuie sur des ateliers et des retours d'expérience, offrant aux participant·e·s une compréhension fine des enjeux professionnels et des dynamiques du secteur. L'approche pédagogique repose sur des cas pratiques et le partage d'expériences, permettant aux participant·e·s de se familiariser avec l'ensemble de l'écosystème des musiques actuelles en Suisse et à l'international. La mise en réseau est aussi facilitée, offrant aux futur·e·s professionnel·le·s des outils concrets et des visions de terrain partagées par des intervenant·e·s reconnu·e·s dans ce secteur.

Compétences

Au terme de la formation, les participant·e·s doivent avoir développé les compétences suivantes :

Développer une expertise sur l'environnement global des musiques actuelles en Suisse et à l'étranger, ainsi que sur ses enjeux :

- en connaissant les différents langages musicaux, les codes culturels et l'histoire des musiques actuelles
- en analysant les politiques culturelles suisses et européennes
- en maîtrisant le réseau et ses acteurs·actrices
- en connaissant l'économie du secteur
- en appréhendant l'évolution et les enjeux du domaine.

Maîtriser les différentes notions juridiques, administratives et techniques liées au domaine des musiques actuelles :

- en appliquant différents aspects du droit du travail et des assurances sociales
- en maîtrisant les aspects juridiques concernant la propriété intellectuelle et les réglementations liées au spectacle
- en approfondissant les connaissances dans la gestion financière spécifique au domaine
- en développant les connaissances de l'économie du secteur
- en élaborant un budget

CAS en Management dans le domaine des musiques actuelles – 2026-2027

- en développant les connaissances des spécificités administratives et juridiques.
- en acquérant une expertise au niveau de la production de concerts (clubs, festivals)
- en acquérant une expertise du domaine des musiques actuelles à travers une approche métiers
- en acquérant les notions nécessaires à la gestion des carrières d'artistes, aux niveaux local, national et international.

Connaître et mettre en œuvre les aspects liés à la communication et au marketing dans le domaine des musiques actuelles :

- en adoptant les formes adéquates de communication par rapport aux partenaires impliqué·e·s
- en maîtrisant les notions de marketing et de ciblage des audiences
- en maîtrisant le fonctionnement du sponsoring et de la recherche de fonds.

Démontrer l'intégration et la compréhension des aspects pratiques et théoriques abordés dans la formation :

- en mobilisant des éléments de la formation et en les articulant avec la pratique
- en adoptant une posture réflexive
- en se saisissant d'une problématique spécifique et en la développant avec expertise.

Conditions d'admission

Pour accéder au programme de formation, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent;
2. Avoir un intérêt marqué pour le domaine des musiques actuelles.

Les candidat·e·s qui ne sont pas titulaires des titres requis peuvent être admis·e·s, sous certaines conditions détaillées dans le règlement de la formation.

Organisation et contenu

Le CAS HES-SO en Management dans le domaine des musiques actuelles est structuré en quatre modules de formation, dont le travail de certification, correspondant à un total de 15 crédits ECTS¹. Il est constitué de 25 jours de formation, y compris les examens oraux, auxquels s'ajoutent environ 200 heures de travail personnel.

Des indications précises sur les travaux exigés sont données au début de chaque module, ainsi qu'un règlement de formation.

Module 1 Environnement des musiques actuelles et enjeux (3 crédits ECTS)

Le module permet de développer une expertise sur l'environnement des musiques actuelles en Suisse et à l'étranger ainsi que sur ses enjeux. Il est divisé en trois parties.

Partie 1 : Aperçu historique et l'évolution des musiques actuelles

L'histoire des musiques actuelles est étudiée avec un focus sur la Suisse. L'arrivée des différents styles et tendances musicales est abordée à travers le prisme de la création d'un écosystème des musiques actuelles, composé de structures multiples et complexe aux intérêts parfois divergents.

¹ Un crédit ECTS (European Credit Transfert System) équivaut à 25-30 heures de travail de la part du·de la participant·e. Un investissement en dehors des jours de cours est nécessaire pour y parvenir.

Partie 2 : Politiques culturelles suisses et européennes

La relation de subsidiarité entre les communes, les cantons et la Confédération dans les politiques culturelles est rappelée et analysée, ainsi que celui des institutions privées (mécènes et sponsors). Les politiques culturelles de l'Union européenne et plus particulièrement de la France sont abordées et mises en parallèle avec la Suisse.

Partie 3 : Le réseau, le marché, les enjeux économiques

Un état des lieux de l'écosystème du milieu des musiques actuelles est dressé. Différents réseaux sont identifiés et des enjeux dans le secteur notamment en matière de protection de la personnalité sont discutés.

Des analyses chiffrées issues de l'industrie suisse et européennes sont partagées et étudiées.

Durée : 5 ½ jours + 1 jour (examen oral)

Validation : les participant·e·s passent un examen oral portant sur différents éléments travaillés dans le module. Ils·elles tirent une question et s'expriment sur le sujet durant 15 minutes devant un jury.

Module 2 Cadres juridiques, administratifs et techniques (6 crédits ECTS)

Le module permet de maîtriser les différentes notions juridiques, administratives et techniques liées au domaine des musiques actuelles. Il est divisé en quatre parties.

Partie 1 : Filière phonographique

L'industrie phonographique suisse sera présentée, avec une analyse approfondie du fonctionnement d'un label. Les différents types de contrats et les sources de revenus associés à son activité seront abordés.

Partie 2 : Cadres juridiques et d'engagement, exploitation de la musique

Le statut de l'artiste, qu'il soit indépendant·e ou employé·e, ainsi que l'assurance chômage et les cadres d'engagement des artistes et des professionnel·les sont examinés. Le Code du travail et les différentes structures juridiques possibles sont également analysés.

Cette partie traite aussi des aspects juridiques liés à la propriété intellectuelle, notamment le droit d'auteur·e, la gestion collective et les droits voisins. Elle met en lumière l'importance croissante de la dimension numérique dans l'exploitation de ces activités.

Partie 3 : Management et développement d'artistes

Cette partie aborde le management et la gestion des ressources humaines sous un angle général puis extrait les spécificités des musiques actuelles à travers une approche métier à travers des expériences concrètes.

Partie 4 : Production de concerts

Cette partie aborde la production de concerts (clubs, festivals et tournées). A travers des exemples concrets, les connaissances spécifiques suivantes sont approfondies : les autorisations et les réglementations, les assurances et les bases légales, les droits d'auteur·e·s, les contrats d'engagement, l'élaboration d'un budget, le montage financier et la gestion financière. Cette partie explore différentes stratégies, différentes structures et différentes philosophies de programmation. Enfin, elle propose une exploration des nouvelles technologies au service des musiques actuelles et l'impact de ces dernières dans la durabilité notamment en termes de création, de diffusion et de gestion des ressources.

Durée : 12 jours

Validation : à la fin du module, les participant·e·s rédigent un document. Ce travail porte sur l'intégration d'un ou de plusieurs éléments étudiés dans le module autour d'un sujet spécifique.

Module 3 Communication et sources de financement (3 crédits ECTS)

Ce module développe des connaissances et permet une mise en œuvre des aspects liés à la communication et aux sources de financement dans le domaine des musiques actuelles. Il se décline en 2 parties.

Partie 1 : Communication et identité artistique

Les enseignements abordent les différents moyens de communication et la gestion des réseaux sociaux pour les artistes, les structures d'entourage, les clubs et festivals.

Comment fonctionnent et évoluent les différents médias (sociaux, presse, radio et télévision) et comment susciter de l'intérêt ? Afin de répondre à ces questions, les techniques et les supports de communication, les relations médias, ainsi que les pitches sont abordés.

Partie 2 : Sponsoring et recherche de fonds

L'objectif est d'étudier différents moyens de financement auxquels une structure d'entourage, un club, festival ou un·e artiste peuvent recourir pour développer leurs projets.

Durée : 5 ½ jours

Validation : les participant·e·s présentent un travail concret, de préférence lié à leur expérience professionnelle passée ou en cours, devant un jury.

Module 4 Travail de certificat (3 crédits ECTS)

Le module est consacré au travail de certification. Celui-ci démontre l'acquisition et la compréhension de certains aspects pratiques et théoriques abordés durant la formation.

Les participant·e·s réalisent cette démonstration notamment en se saisissant d'une problématique spécifique qu'ils·elles analysent en lien avec cette expérience de terrain.

Durée : ½ jour + réalisation du travail de certification

Validation : à la fin du module, les participant·e·s rédigent un travail de certification comportant 15 pages dactylographiées.

Modalités pédagogiques

Les intervenant·e·s alternent entre des cours ex cathedra, des ateliers, des discussions et des travaux pratiques. Il s'agit d'acquérir, mais également d'intégrer des notions théoriques et pratiques s'inscrivant dans les domaines étudiés.

La formation continue postule que les participant·e·s sont des adultes engagé·e·s dans une pratique professionnelle et qu'ils·elles sont responsables de leur processus de formation. Afin de le favoriser, les intervenant·e·s proposent une diversité de possibilités de lectures, de références et de moyens pour approfondir les connaissances, en plus des exigences formelles de production des diverses évaluations.

Coordination pédagogique

- Albane Dunand, directrice de la FCMA
- Yuri Tironi, professeur HETSL

Inscription et renseignements

L'inscription se fait au moyen du formulaire prévu à cet effet et disponible en suivant le lien:
<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-en-management-dans-le-domaine-des-musiques-actuelles>

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
1010 Lausanne
Tél. : + 41 21 651 03 29
E-mail : tiziana.dimizio@hetsl.ch
www.hetsl.ch